

Moustique tigre : 5 gestes à adopter pour éviter sa prolifération cet été

Le moustique tigre est, depuis quelques années, bien présent et implanté à l'échelle de la région Ile-de-france.

Ce moustique est dangereux dans la mesure où il peut être vecteur de maladies graves telles que la dengue, le zika ou le chikungunya.

Nous invitons donc les habitants à effectuer quelques gestes simples pour en limiter la prolifération.

N'hésitez pas aussi à signaler sa présence, si vous l'observez, sur la plateforme de signalement mise en place.



© wikipédia

Comment reconnaître un moustique tigre (*Aedes albopictus*) ?

- Il mesure entre de 5 à 7mm, il est donc de petite taille.
- **Il a un corps noir tacheté de blanc et des anneaux blancs et noirs sur ses pattes**, d'où son nom de tigre.
- il vole assez mal et pique plutôt sur les jambes.

Comment prévenir sa prolifération ?

Voici 5 gestes à adopter :

- **Éliminer les eaux stagnantes**, gîtes de ponte du moustique tigre ;
- S'assurer du bon écoulement des eaux pluviales de ses gouttières et espaces extérieurs,
- Mettre les objets en extérieur à l'abri de la pluie,
- Changer régulièrement l'eau des soucoupes des pots de fleurs et jardinières
- Entretien des espaces verts, ne pas laisser trainer de déchets végétaux etc.

Attention : les insecticides ou produits répulsifs chimiques ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Pour vous protéger des piqûres de moustique, nous vous conseillons de porter des vêtements amples et longs (qui couvrent le plus possible le corps).

Que faire si vous observez un moustique tigre ...

Signalez-le sur la plateforme qui lui est dédié : [cliquez ici](#)

Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut disposer d'au moins un de ces deux éléments :

- une photo d'un moustique tigre ;
- un moustique dans un état permettant son identification.

Attention : Si vous ne disposez pas de l'un ou de l'autre, aucune identification ne sera malheureusement possible.